

## II. LA PLACE DU MENSONGE EN POLITIQUE

1. « La marque de la vérité de fait est que son contraire n'est ni l'erreur, ni l'illusion, ni l'opinion, dont aucune ne rejaillit sur la bonne foi personnelle, mais la fausseté délibérée ou le mensonge. » (« V & P », chap. IV, [1], p. 40)

### 1. LE MENSONGE INHÉRENT AU POLITIQUE

2. « Le secret [...], la tromperie, la falsification délibérée et le mensonge pur et simple employés comme moyens légitimes de parvenir à la réalisation d'objectifs politiques font partie de l'histoire aussi loin qu'on remonte dans le passé. La véracité n'a jamais figuré au nombre des vertus politiques et le mensonge a toujours été considéré comme un moyen parfaitement justifié dans les affaires politiques. » (« MP », chap. I, p. 13)

Texte 6.a. « V & P », chap. IV, [2-4], p. 41-44 / Texte 6.b. « MP », chap. I, p. 13-14 (« Le secret... dont est faite la politique. ») et p. 15-16 (« C'est cette fragilité... nullement préparés. »)

#### 1.1. *Le mensonge comme capacité d'action*

3. « [Le menteur] est acteur par nature ; il dit ce qui n'est pas parce qu'il veut que les choses soient différentes de ce qu'elles sont – c'est-à-dire qu'il veut changer le monde. » (« V & P », chap. IV, [2], p. 42)

4. « [La fausseté délibérée] est clairement une tentative de changer le récit de l'histoire, et en tant que telle est une forme d'action. » (« V & P », chap. IV, [1], p. 41)

5. « Autrement dit, la négation délibérée de la réalité – la capacité de mentir – et la possibilité de modifier les faits – celle d'agir – sont intimement liées : elles procèdent l'une et l'autre de la même source : l'imagination. » (« MP », chap. I, p. 14)

#### 1.2. *Le mensonge comme instrument de la liberté ?*

6. « En d'autres termes, notre capacité à mentir – mais pas nécessairement notre capacité à dire la vérité – fait partie des quelques données manifestes et démontrables qui confirment l'existence de la liberté humaine. Que nous puissions changer les circonstances dans lesquelles nous vivons est dû au fait que nous sommes relativement libres par rapport à elles, et c'est cette liberté qui est mésutilisée et dénaturée dans le mensonge. » (« V & P », chap. IV, [2], p. 42)

#### 1.3. *Le mensonge plus crédible que la vérité*

### 2. LES NOUVELLES MODALITÉS DU MENSONGE EN POLITIQUE

#### 2.1. *Mensonge politique traditionnel et mensonge politique moderne*

Texte 7. « V & P », chap. IV, [5], p. 44-45 (sur l'étendue du mensonge et son rapport à la réalité)

7. « En d'autres termes, la différence entre le mensonge traditionnel et le mensonge moderne revient le plus souvent à la différence entre cacher et détruire. » (« V & P », chap. IV, [5], p. 45)

Texte 8. « V & P », chap. IV, [6], p. 45-46 (sur les destinataires et destinateurs du mensonge)

8. « L'essentiel, ici, est que la politique du mensonge ne se proposait nullement d'abuser l'ennemi [...] mais était principalement, sinon exclusivement, destinée à la consommation interne, à des fins de propagande et tout particulièrement aux fins de tromper le Congrès. » (« MP », II, p. 25)

9. « Ils n'étaient pas disposés à devenir victimes de leurs propres falsifications ; ils pouvaient tromper les autres sans se tromper eux-mêmes. » (« V & P », chap. IV, [5], p. 46)